ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE



Accord sur les obstacles techniques au commerce

10 résultats clés de 2023

Accord sur les obstacles techniques au commerce

L'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC) vise à faire en sorte que les règlements, les normes et les procédures d'essai et de certification appliqués par les Membres de l'OMC ne créent pas d'obstacles non nécessaires au commerce.

Examen annuel de l'Accord OTC

Le Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC recueille chaque année des données sur la mise en œuvre de l'Accord OTC. Les renseignements contenus dans la présente brochure sont basés sur l'examen de 2023.

À propos de l'OMC

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est l'organisme international qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Sa principale fonction est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges et d'assurer des conditions égales entre tous ses Membres.

Avertissement

Le présent document a été établi par le Secrétariat de l'OMC sous sa propre responsabilité et sans préjudice des positions des Membres de l'Organisation ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'OMC aucune prise de position quant au statut juridique des pays, zones ou territoires, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières.

Table des matières

1 **Les Membres de l'OMC ont présenté plus de 4 000 notifications.** 3

2 **Quatre-vingt dix Membres ont présenté au moins une notification au cours de l'année.** 4

3 **Les notifications présentées à l'OMC en 2023 prévoyaient, en moyenne, un délai de 58,5 jours pour la présentation d'observations par les Membres.** 5

4 **En 2023, 1 000 notifications mentionnaient la protection de l'environnement en tant qu'objectif.** 6

5 **En 2023, l'utilisation du forum international dans ePing a quasiment triplé.** 7

6 **Au total, 35 Membres ont soulevé au moins une préoccupation commerciale spécifique nouvelle ou soulevée précédemment.** 8

7 **Les préoccupations commerciales soulevées en 2023 concernaient un large éventail de secteurs.** 9

8 **Presque 100 Membres utilisent activement e-agenda.** 10

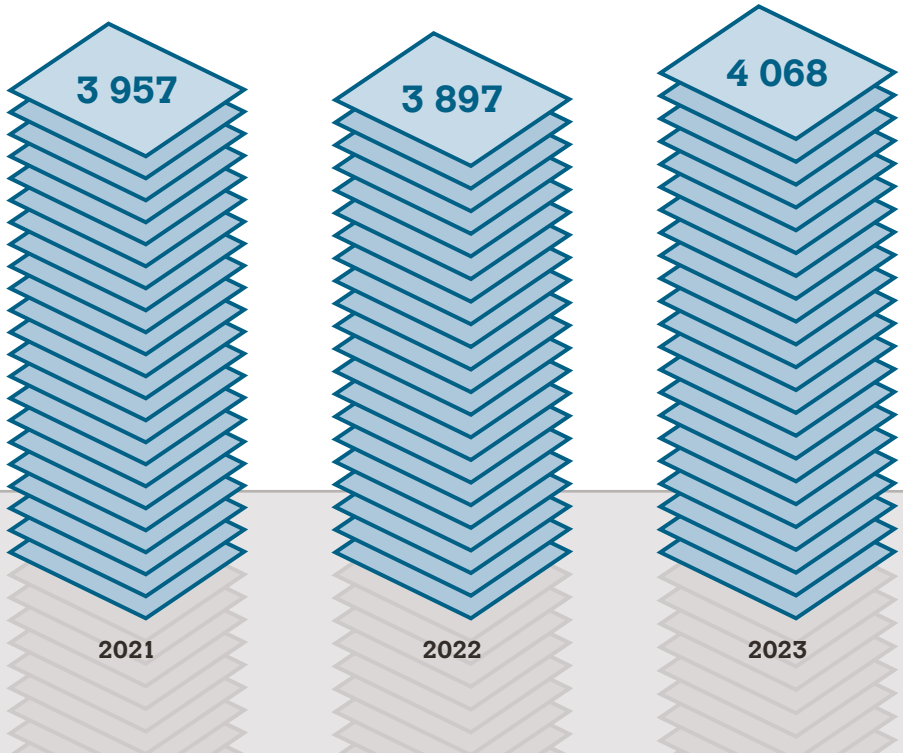
9 **Le Comité OTC a mené sa 10ème année de discussions thématiques.** 11

10 **L'assistance technique sur les questions relatives aux OTC a été l'un des sujets de formation les plus demandés ces dernières années.** 12

1

Les Membres de l'OMC ont présenté plus de 4 000 notifications concernant des prescriptions relatives aux produits au Comité des obstacles techniques au commerce (OTC) en 2023, ce qui représente le total annuel le plus élevé depuis 1995. Les notifications sont une forme d'avis préalable. Elles donnent aux Membres de l'OMC la possibilité de formuler des observations sur les mesures projetées affectant le commerce des marchandises (tant industrielles qu'agricoles) avant leur entrée en vigueur. Elles favorisent également la coopération en matière de réglementation. En règle générale, elles concernent des prescriptions en matière de santé ou de sécurité ou la protection de l'environnement. L'augmentation du nombre de notifications illustre l'engagement des Membres de l'OMC d'accroître la transparence.

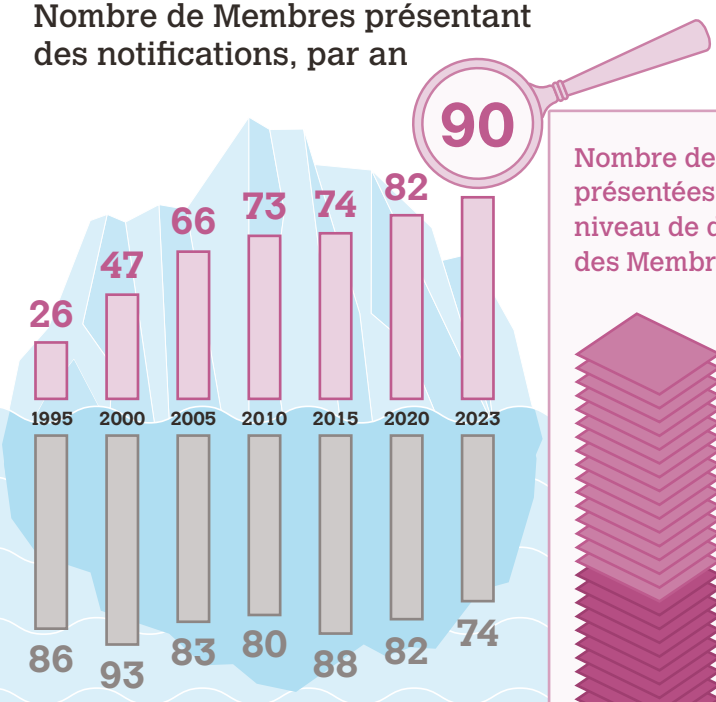
Nombre de notifications OTC, par an



2

Quatre-vingt dix Membres (plus de la moitié de l'ensemble des Membres de l'OMC) ont présenté au moins une notification au cours de l'année. La plupart des nouvelles notifications (83%) ont été présentées par des pays en développement et pays les moins avancés Membres.

Nombre de Membres présentant des notifications, par an



Nombre de Membres notifiants

Nombres de Membres non notifiants

Nombre de notifications présentées en 2023, par niveau de développement des Membres

1 133 de pays en développement Membres

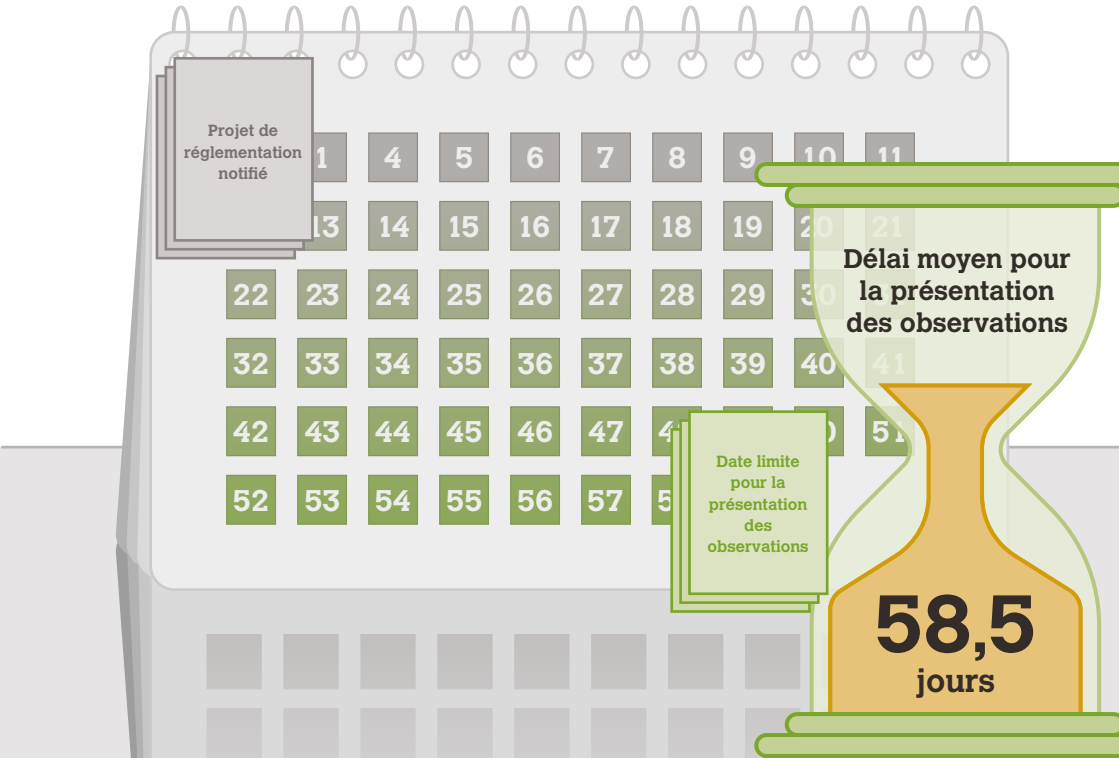
751 de pays moins avancés Membres

376 de pays développés Membres

3

Les notifications présentées à l'OMC en 2023 prévoyaient, en moyenne, un délai de 58,5 jours pour la présentation d'observations par les Membres, soit une demi-journée de plus qu'en 2022. C'est presque le délai de 60 jours pour la présentation des observations recommandé par le Comité. Cette période est une occasion importante pour les parties prenantes de réagir aux réglementations en cours d'élaboration, ce qui leur donne du temps pour demander des éclaircissements et exprimer des préoccupations.

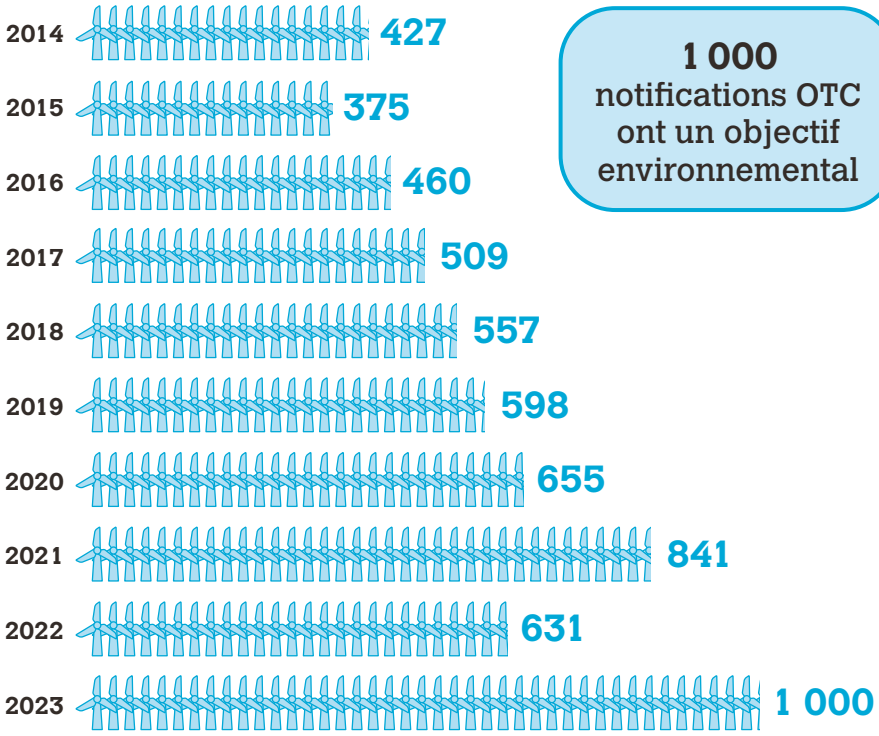
Délai ménagé aux Membres pour la présentation d'observations sur les notifications



4

En 2023, 1 000 notifications mentionnaient la protection de l'environnement en tant qu'objectif, contre 631 en 2022, ce qui représente une augmentation marquée. Près de 20% de celles-ci concernaient les énergies renouvelables.

Notifications "Protection de l'environnement"



1 000 notifications OTC ont un objectif environnemental

5

En 2023, l'utilisation du forum international dans ePing a quasiment triplé, le nombre d'interactions passant à 216 contre 80 en 2022. Le forum international permet aux utilisation d'ePing, le principal outil de l'OMC pour les notifications OTC et SPS et les préoccupations commerciales, de discuter de notifications spécifiques et de partager des renseignements à leur sujet.

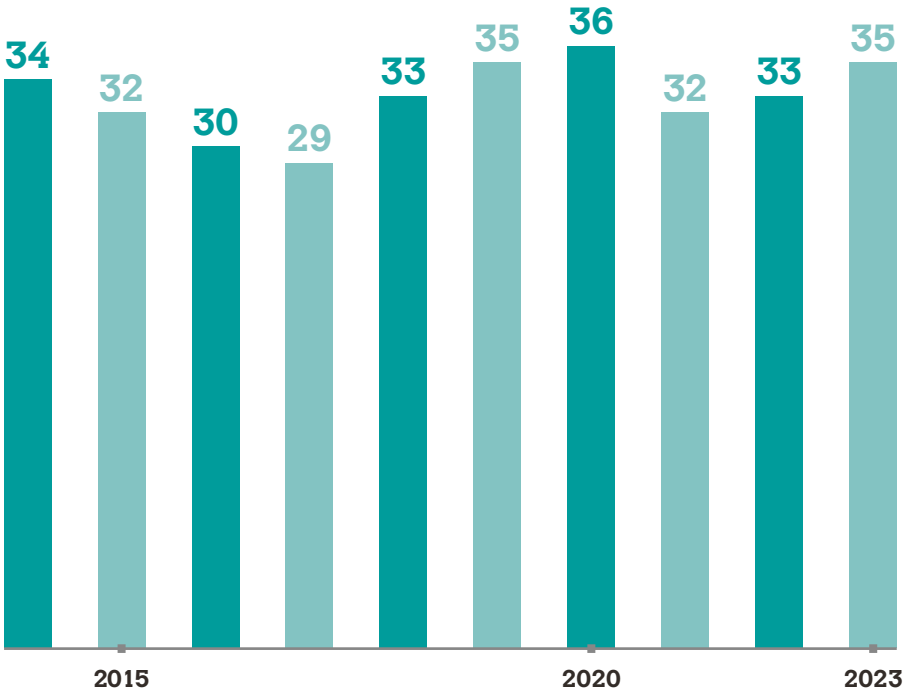
Utilisateurs du forum international dans ePing



6

Au total, en 2023, 35 Membres ont soulevé au moins une préoccupation commerciale spécifique nouvelle ou soulevée précédemment auprès du Comité OTC. Les pays en développement Membres ont soulevé la majorité des nouvelles préoccupations commerciales (76%).

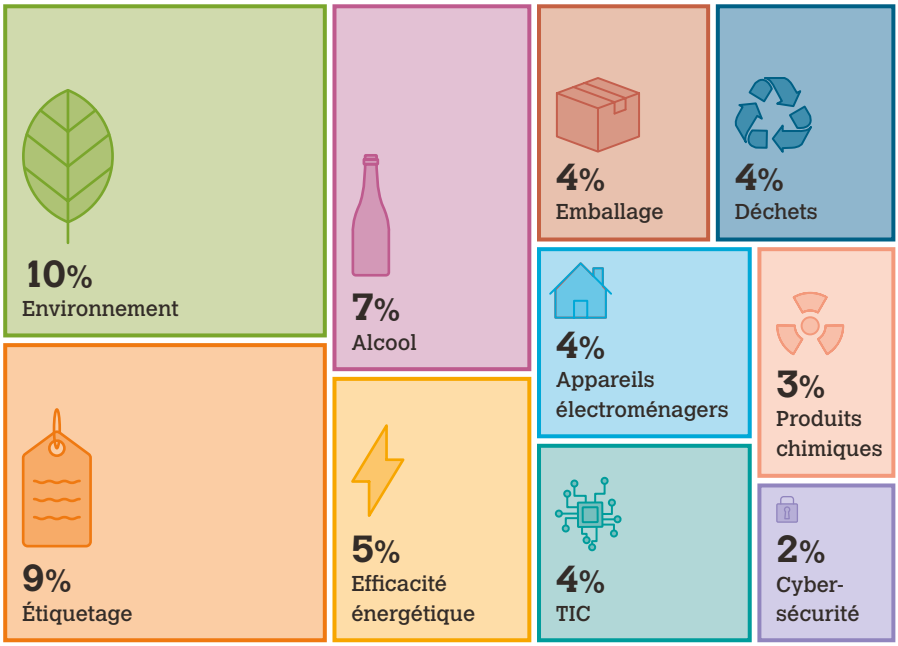
Nombre de Membres ayant soulevé au moins une préoccupation commerciale spécifique



7

Les préoccupations commerciales soulevées en 2023 concernaient un large éventail de secteurs y compris ceux des boissons, des machines, appareils et engins mécaniques, des plastiques, des produits pharmaceutiques et des produits chimiques inorganiques. Dans l'ensemble, les préoccupations environnementales, suivies par l'étiquetage, étaient les sujets les plus couramment abordés dans les préoccupations commerciales nouvelles soulevées en 2023.

Préoccupations commerciales nouvelles les plus couramment abordées en 2023

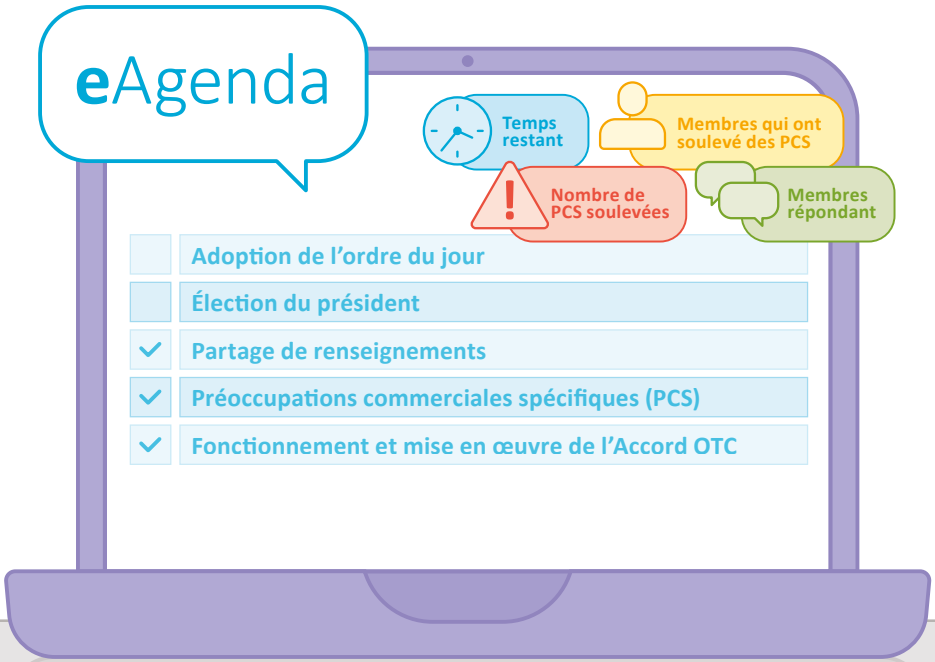


8

Presque 100 Membres utilisent activement e-agenda, une plate-forme électronique qui facilite la participation des Membres aux réunions du Comité en leur permettant de prendre connaissance des points de l'ordre du jour soulevés par d'autres Membres et de partager des déclarations et des documents avant les réunions du Comité. À la fin de 2023, 98 Membres utilisaient activement e-agenda, contre 85 en 2022. En juin 2023, l'utilisation d'e-agenda a été étendue pour couvrir tous les points de l'ordre du jour, et pas seulement les préoccupations commerciales.

Membres utilisant activement e-agenda





9

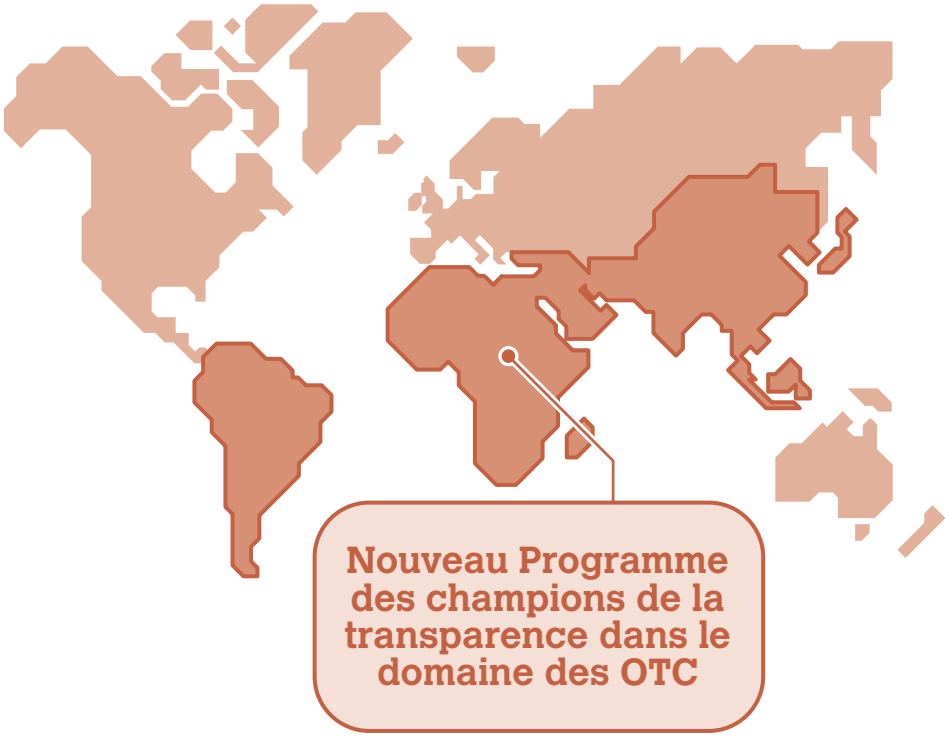
Le Comité OTC a mené sa dixième année de discussions thématiques, sur des sujets allant des bonnes pratiques réglementaires à la coopération en matière de réglementation, en passant par la transparence, les normes, l'assistance technique et les procédures d'évaluation de la conformité. En 2023, les discussions ont porté sur les technologies numériques (y compris l'intelligence artificielle) et l'environnement.



10

L'assistance technique sur les questions relatives aux OTC a été l'un des sujets de formation les plus demandés ces dernières années. Douze activités ont été menées dans le monde, en Afrique, dans la région Asie-Pacifique, au Moyen-Orient et en Amérique latine (voir la carte). Par exemple, le Programme pilote des champions de la transparence dans le domaine des OTC pour l'Afrique, une initiative de renforcement des capacités d'une durée de **six mois** visant à améliorer la transparence des mesures OTC des Membres de l'OMC, s'est achevée en avril 2023. Vingt-huit participants de 21 pays africains y ont pris part.

Assistance technique liée aux OTC en 2023



Informations complémentaires

De plus amples renseignements sur la mise en œuvre de l'Accord OTC sont disponibles dans l'Examen annuel de 2023 (G/TBT/53).



"Obstacles techniques au commerce" – une publication de la série consacrée aux Accords de l'OMC – donne un aperçu de l'objet et du champ d'application de l'Accord OTC, des types de mesures qu'il vise et des principes clés de l'Accord. Elle peut être téléchargée à partir du site Web de l'OMC.

Organisation mondiale du commerce
Rue de Lausanne 154
CH-1211 Genève 2
Suisse

Tel: +41 (0)22 739 51 11
Adresse électronique: publications@wto.org
www.wto.org

Librairie en ligne de l'OMC
http://onlinebookshop.wto.org

© Organisation mondiale du commerce 2024

Rapport conçu par nim design.
Imprimé par l'Organisation mondiale du commerce.

